

## DÉCISION DU MAIRE

N° : 240266

SERVICE CULTURE

**DOMAINE : 8.9 Culture**

**Objet : Convention de coréalisation avec la SASU « ALG SPECTACLES » – Représentation des spectacles I Messageri – 26/10/2024 et Arnaud Askoy – 09/11/2024 – Théâtre Molière.**

Le Maire,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2024\_092 du 11 juillet 2024 portant modification de la délégation du conseil municipal au maire

Vu le projet de convention de coréalisation ci-annexé établi entre la SASU « ALG SPECTACLES » et la commune de Marignane ;

Considérant que les prestations proposées s'inscrivent pleinement dans la politique culturelle de la commune

### DÉCIDE :

D'autoriser la signature de la convention de coréalisation avec la SASU « ALG SPECTACLES » portant sur la représentation des spectacles de I Messageri du 26/10/2024 et d'Arnaud Askoy du 09/11/2024 au Théâtre Molière.

**Que** les conditions financières sont les suivantes :

- La commune versera à la SASU « ALG SPECTACLES » la somme de 9 000 € à titre de part de la coréalisation selon l'échéancier suivant :
  - 4 000 € après le spectacle du 26 octobre 2024
  - 5 000 € après le spectacle du 09 novembre 2024.

Ces sommes sont réglées par mandat administratif après service fait, la dépense étant inscrite au budget 2024 nature 6042 service 2290.

- La commune percevra une quote-part des montants TTC des mandats de recette selon les modalités fixées dans ladite convention, la recette étant inscrite au budget 2024, nature 6042, service 2290.

Fait à Marignane, le

30 OCT. 2024



*Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisie dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.*